

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 00641

Numéro SIREN : 898 501 440

Nom ou dénomination : 10 BIS PRODUCTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2021 sous le numéro de dépôt 8315

10 BIS PRODUCTIONS
Société par actions simplifiée au capital de 45.000 €
Siège social : 10, avenue Jean Guiton
17000 LA ROCHELLE
898.501.440 RC LA ROCHELLE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 DECEMBRE 2021
--

Le 3 décembre 2021
A 15 heures au siège social,

Les associés de la société **10 BIS PRODUCTIONS** sus dénommée, se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation régulière du Président.

Il a été établi une feuille de présence émargée par les membres de l'assemblée lors de leur entrée en séance qui permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 4.500 actions sur les 4.500 composant le capital social. En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur toutes questions figurant à son ordre du jour.

Monsieur David GHACHI préside la séance en sa qualité de Président.

Le président dépose devant l'assemblée et met à la disposition des associés :

- ➔ un exemplaire des statuts de la société,
- ➔ la liste des associés et la feuille de présence,
- ➔ une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé,
- ➔ le texte du projet des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Puis, il déclare que les éléments concernant la présente assemblée ont été adressés aux associés dans les délais légaux et dans le même temps tenus à leur disposition au siège social, qu'ainsi les associés ont pu librement exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Enfin, il ouvre la séance en rappelant que la présente assemblée est réunie sur l'ordre du jour suivant :

- ♦ **Nomination d'un commissaire aux comptes,**

♦ **Pouvoirs à conférer en vue de procéder aux formalités légales de publicité.**

Après en avoir délibéré et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président lit et met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION
NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'assemblée générale,

Après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et pris connaissance des dispositions légales,

NOMME à compter de ce jour et pour une durée de 6 exercices sociaux, le premier étant l'exercice ouvert depuis le 23 avril 2021, date de l'immatriculation de la société, en qualité de commissaire aux comptes, la société CABINET REGNIE & ASSOCIES, dont le siège est avenue Thomas Edison, B.P. 50035, Téléport 4 – Futuropolis 6 – 86361 CHASSENEUIL DU POITOU.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION
POUVOIRS

L'assemblée générale,

CONFERE tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'extrait des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de publicité, de dépôt au Greffe du Tribunal de commerce de **LA ROCHELLE** de tous documents requis, ainsi qu'à l'effet de toutes inscriptions à effectuer auprès du registre du commerce et des sociétés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
David GHACHI

